



2005 janvier

agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
louvre & paix - 49, la canebière - BP 1858 - 13222 marseille cedex 01

grand longchamp - les jardins

synthèse



La Ville de Marseille a engagé, au printemps 2000, un processus de revitalisation et de modernisation du Palais Longchamp, de ses jardins et de ses équipements culturels.

Les jardins du Palais Longchamp, un patrimoine historique à sauver.

Classés en 1999 au registre des Monuments Historiques, les jardins Longchamp constituent une véritable oeuvre du XIX^e qui participe de l'identité de la Ville, du grand paysage marseillais et de l'architecture qu'elle orne.

Les jardins, depuis la moitié du XX^e siècle, ont subi une lente dégradation ainsi que la juxtaposition d'éléments inadaptés dans le temps qui ont gommé peu à peu la lisibilité du site.

Aujourd'hui, la Ville de Marseille a décidé de redonner éclat et grandeur à ce site emblématique en souhaitant réaliser un projet respectueux de l'héritage tout en lui donnant une dynamique contemporaine.

Ainsi, à travers la Mission Grand Longchamp, la Ville a confié à l'agence d'urbanisme de l'agglomération Marseille la réalisation d'une étude sur les jardins qui comprend l'historique, l'état des lieux et la définition des objectifs généraux de restauration.

Dans le travail qui suit sur les jardins Longchamp, l'agam s'est efforcée de montrer leur véritable rôle de poumon vert au coeur de la Ville, le contexte de leur création et leur évolution historique, leur composition et l'esprit du projet, la décomposition des espaces et la dérive dans le temps pour aboutir aux objectifs généraux des principes de leur remise en valeur.





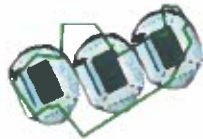
0 250 500 m

Jardins Longchamp

Grand Longchamp

les jardins

le poumon vert du centre-ville



Stade Vélodrome



Vieux-Port



Parc des Buttes Chaumont

1 Parc Borély

2 Jardins Longchamp

3 Parc du 26^e centenaire

4 Jardin du Pharo

5 Bois Sacré

6 Parc Valmer

7 Jardin Puget

8 Jardin du parc Chanot

9 Jardin de Bagatelle

10 Jardin des Vestiges

11 Place Jules Guesde

12 Cours Julien

13 Square Yves Montand

14 Square Narvick





Grand Longchamp

les jardins

évolution historique

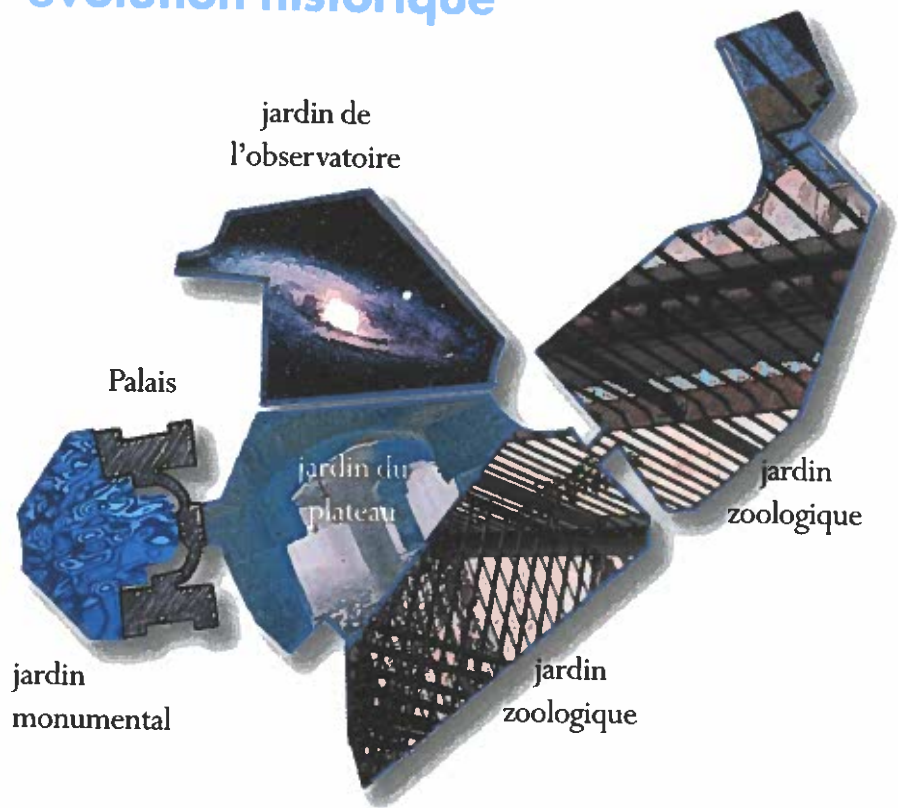
L'ensemble Palais-Jardins s'est développé par une stratification successive des espaces dans le temps. Ainsi, on peut parler d'un ensemble composé de cinq jardins.

Le premier jardin est celui du plateau, avec la création des citernes.

Le second et le troisième concernent les deux parties du jardin zoologique.

Le jardin monumental est réalisé suite à l'édification du palais.

Le jardin de l'observatoire a été créé en dernier lieu.



1838/1854, le canal de Marseille, les citernes et le jardin du plateau

1838 : le maire Consolat fait voter le creusement du Canal de Marseille.

Confié à l'ingénieur Franz Mayor de Montricher, l'ouvrage s'étend sur plus de 87 km entre la Durance et Marseille.

1849 : les eaux de la Durance arrivent sur le plateau Longchamp, à l'intérieur de deux citernes.

Un jardin public est créé sur les citernes vers 1854 : le jardin du plateau.

1854/1855, le jardin zoologique

1854 : la «Société du Jardin Zoologique de Marseille» est fondée.

Le Jardin Zoologique occupe d'abord un terrain situé en contrebas du plateau -3 ha-, puis s'étend en 1855 sur un terrain de 2 ha placé de l'autre côté du boulevard Cassini.

Le zoo dénombrera jusqu'à 2450 animaux.

Il ferme en 1987.

1861/1869, le Palais et son jardin monumental

1861 : le maire Onfroy demande à l'architecte Henry Espérandieu de dessiner un monument alliant un château d'eau entouré de cascades généreuses et visibles depuis la perspective du Boulevard Longchamp, un Muséum d'histoire naturelle, un musée des Beaux-Arts et des jardins -l'un public et l'autre botanique dédié au Muséum-. Les jardins forment un écrin au Palais et un décor végétal exubérant.

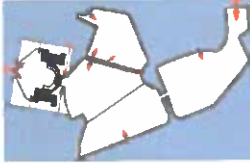
1862/1865, l'observatoire

1862 : une convention entre la Ville et l'Observatoire est signée, qui propose des terrains situés sur le plateau Longchamp.

Une grande étendue de terrain (environ 2,5 ha) sur un plateau issu des déblais des bassins, une altitude intéressante (75 mètres) et surtout un large dégagement sur le ciel sans obstacle.

Grand Longchamp les jardins

les entrées



ambiances «pittoresques»



L'esprit d'un jardin «pittoresque» règles principales de composition

Inspiré du «style paysager» que les Anglais ont inventé au début du XVIIIe siècle.

Il s'agit d'un jardin au tracé irrégulier dont les parties sont traitées de façon à reproduire des effets naturels, le paysage étant la principale source d'inspiration de ces jardins.

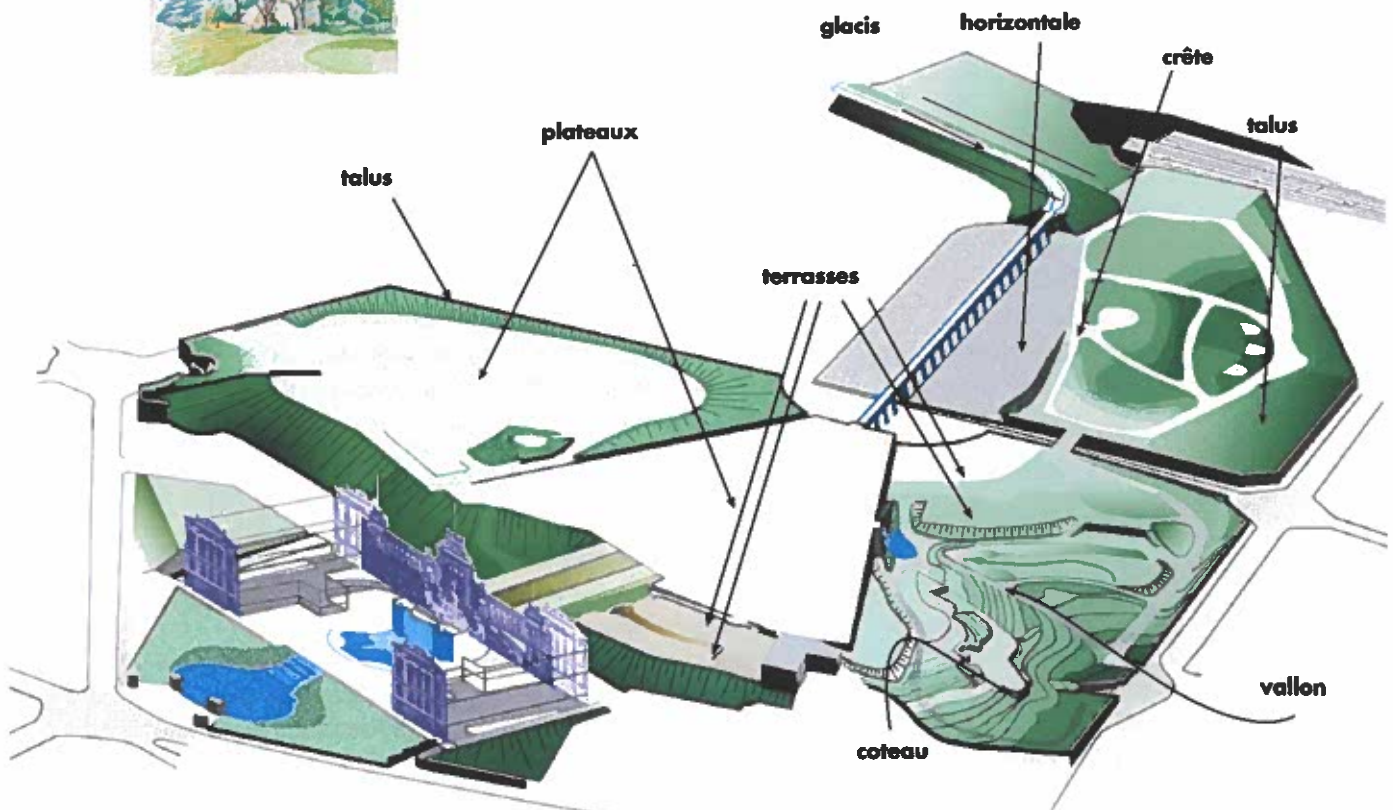
Ainsi, les tableaux qui composent ces jardins évoquent des vallées, collines, plateaux, rocailles, rochers, cascades, rivières, lacs...

Le végétal structure les espaces, bosquets délimitent les clairières, les plantes exotiques évoquent des paysages d'ailleurs.

On cherche dans ces jardins la mise à distance avec la ville.

Les allées en courbe mènent le promeneur de surprise en surprise.

Enfin, les fabriques sont peu nombreuses mais spectaculaires et d'inspiration rurale et exotique.



Grand Longchamp

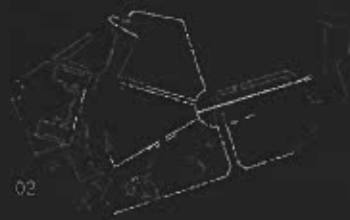
Les Jardins



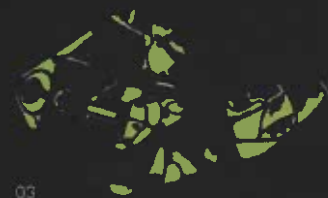
L'enthousiasme est visible, suggérée et soulignée. Ce qui est l'élément le moins présent. Les murs (02) enveloppent le site et lui donnent sa situation exhaussée. Les pelouses (03) sont des clairières qui offrent le délasserement. Les arbres et arbustes (04) mettent en scène des lisières qui structurent l'espace. Les circulations (05), escaliers prestigieux et larges allées goudronnées sont trop présentes et les bâtiments (06), fabriques et locaux techniques manquent d'unité.



01



02



03



04



05

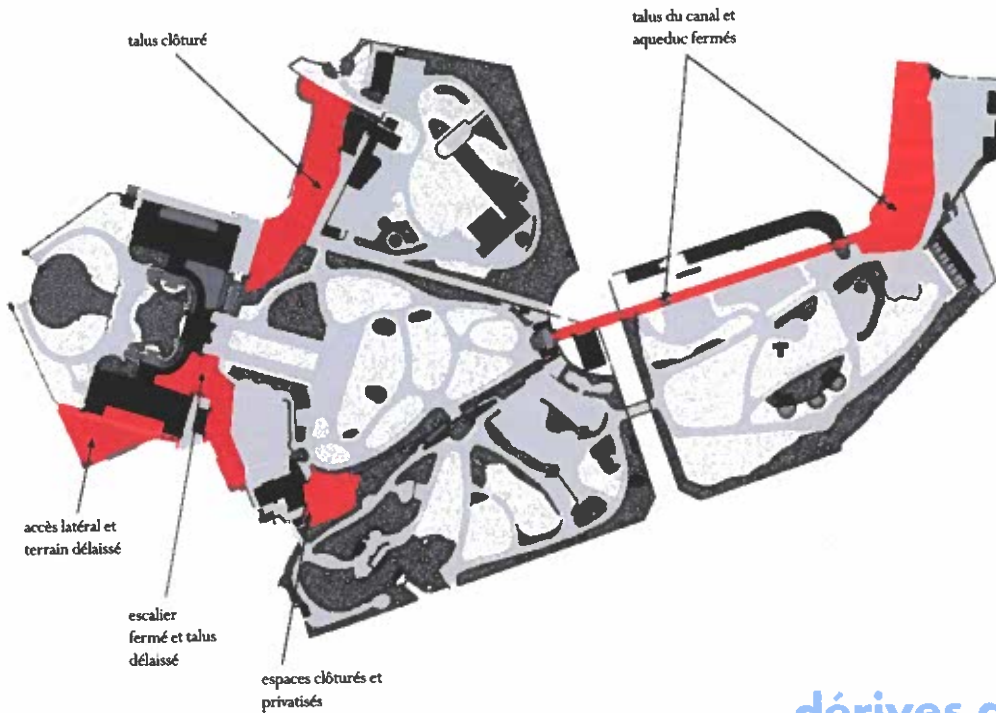


06

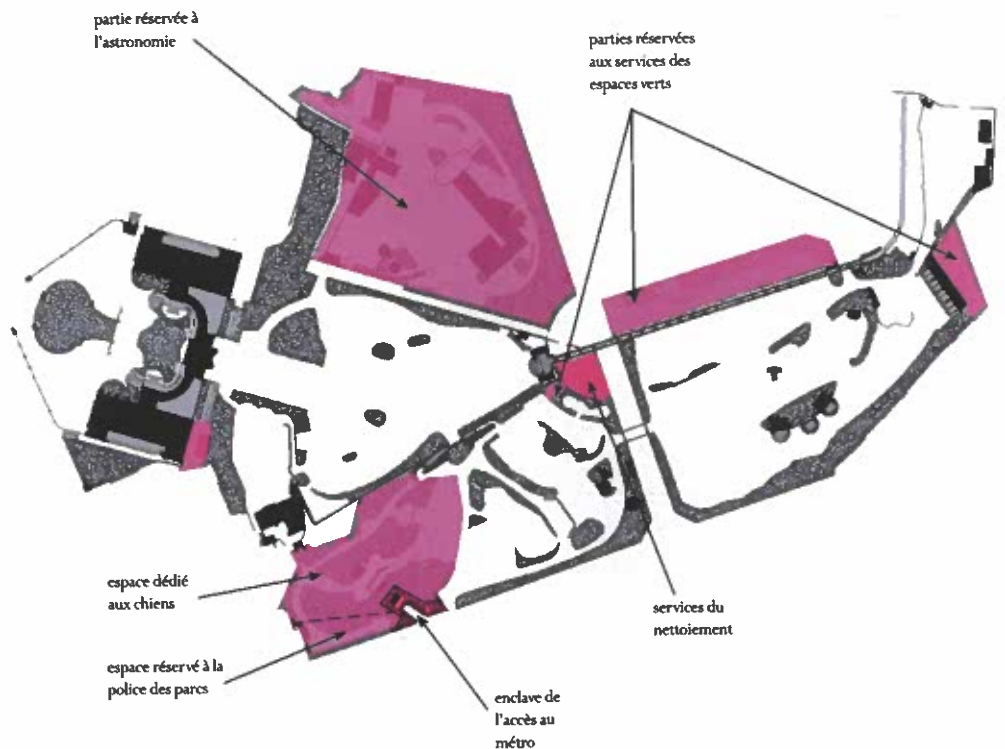
Grand Longchamp

les jardins

dérives des jardins les délaissés



dérives des jardins les enclaves



Echelle de proportion entre l'espace dédié aux chiens (6000m²) et l'espace réservé pour les enfants en bas âge (2500m²).

Grand Longchamp

les jardins



aujourd'hui, les jardins ont perdu leur qualité originelle du fait :

- de leur surfréquentation
- de la juxtaposition des interventions sans vision globale
- du gommage des éléments de composition et de structure des jardins (relief, végétale, matériaux, mobilier...)
- des usages inadaptés aux jardins et qui les dénaturent
- de l'absence de plan de gestion accompagnant un projet global

les choix de la maîtrise d'ouvrage se situent à plusieurs niveaux progressifs

- un projet pouvant trouver sa force dans une écriture paysagère simple et en confortant la qualité de ce qui existe.
- la remise en valeur de la qualité intrinsèque du site par la restauration du vocabulaire d'origine et donner ainsi une base visible au projet contemporain.
- un projet à la fois respectueux de l'histoire, résolument tourné vers l'avenir et en lien étroit avec l'environnement urbain.
- une réflexion sur le traitement des entrées et des rives extérieures du site.

Pôle projet urbain
février 2005
Stéphane Dubu
Frédéric Roustan



agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

louvre & paix - 49, la canebière
BP 1858 - 13222 marseille cedex 01
tél. : 04 88 91 92 93 - télécopie : 04 88 91 92 66
e-mail : agam@agam.org

